L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 22 JANVIER.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR

PAR

FELIX DE SERVAN.

DEUXIEME PARTIE.

X.

LE COMTE DE SOISSONS.

(Suite.)

— Mais c'était peu encore pour son ambition, sire, que de tels attentats contre l'autorité et la majesté de la couronne, conduits le prince; après avoir usurpé le pouvoir, il s'est appliqué à remplir l'univers de sa renommée; un certain nombre d'écrivains distingués avaient pris l'habitude de se réunir pour discuter entre eux des questions littéraires; il n'eut que la peine de s'en... par un décret leur droit de réunion; et, revendiquant pour lui la gloire d'avoir fondé l'Académie française, il obligea tous les récipiendaires à commencer leurs discours par un pompeux éloge de ses vertus et des actes de son gouvernement! Il voulut aussi passer pour avoir fondé l'imprimerie royale et l'avoir installée au Louvre, ce qui cependant est encore l'œuvre de votre auguste père, sire. Il est vrai qu'il y fit des agrandissements; mais il est vrai aussi qu'il força tous les auteurs des livres qui en sortirent de mettre en tête de leurs ouvrages un liminaire dans lequel ses louanges seules avaient place; il lui arriva même, un jour, d'effacer de sa main, dans une de ces pièces, le mot *héros*, qui lui sembla trop au-dessous de son ambition, et de le remplacer par celui de *demi-dieu*!..... Ayant ainsi réuni dans ses mains tous les éléments de renommée dont l'ambition d'un homme puisse s'envelopper en ce monde, ayant tout combiné, tout arrangé de manière que la postérité ne pût entendre retentir que son nom seul dans les événements de votre règne, il a songé à prendre ses sûretés contre les revers de la fortune, c'est-à-dire à se mettre en état de pouvoir résister à Votre Majesté même, si une disgrâce le frappait; et c'est sur ce point, sire, que j'appelle tout particulièrement votre attention. Le cardinal possède aujourd'hui pour son propre salut des places fortes sur le Rhin, sur les frontières d'Italie; il s'est assuré une retraite au Havre-de-Grâce, fortifié par ses soins, et dont il est le maître; il a acheté sur les bords de la Meuse la petite souveraineté de Château-Regnault, auquel sont ... les deniers la principauté de Charleville, qu'il a rendue imprenable par les ouvrages de défense dont il l'a fait entourer. Dans toutes ces places il a accumulé les munitions, les provisions de tous genres, et dans plusieurs il a entassé des trésors, afin que rien ne lui manquât dans l'occasion. Par ces faits, sire, et par ceux dont j'ai parlé tout à l'heure, ajouta énergiquement le comte de Soissons en se levant, j'accuse Armand Duplessis, cardinal, duc de Richelieu, de haute trahison envers Votre Majesté! Je l'accuse d'avoir versé sur l'échafaud le sang de tous ceux dont le mérite gênait la marche de ses desseins ambitieux, et qui, sans faire le mal qu'il a fait, aurait pu faire tout le bien qu'il a fait. Je l'accuse de s'être formé, par ses vastes domaines seigneuriaux et ses gouvernements militaires, un État indépendant dans vos États, et d'avoir ainsi reconstitué à son profit la puissance féodale, pour s'égaler à la couronne, lui qui a fait périr, sous prétexte de retour à la féodalité rebelle, tant d'innocents dont la plupart n'avaient pas une vieille muraille crénelée à opposer aux espions chargés de les arrêter! d'oser l'accuser, sire, d'un plus grand crime encore; j'ose l'accuser de porter ses vues jusqu'au delà de votre tombe, de s'imaginer que vous quitterez la terre avant lui, et d'avoir tout préparé, tout prévu, pour forcer, par le pouvoir armé dont il dispose, la France à lui donner la régence du royaume!

— La régence! s'écria la reine indignée.

— La régence! s'écria en même temps Louis XIII en bondissant sur son fauteuil et en se retournant debout avec une telle rapidité de mouvement, qu'on eût pu croire que la commotion terrible produite dans son âme avait rendu à ses membres languissants toute leur vigueur.

Ses courtisans, tout frémissants, tout courroucés eux-mêmes, le regardaient avec surprise; ses dents claquaient, son corps tremblait, ses yeux lançaient des flammes; on sentait qu'il voulait parler et que la voix lui manquait. Ce n'est pas qu'il ignorât, lui pas plus que personne, les vues de Richelieu sur la régence; mais en venant de ressentir, d'agiter un poignard dans la blessure faite depuis longtemps à son cœur...

— Oui, la régence, sire, reprit fermement le comte de Soissons; et ce qui m'étonnerait, c'est que cette pensée ne se fût pas encore présentée à l'esprit de Votre Majesté, car le cardinal n'a-t-il point, par de telles usurpations, de telles acquisitions, bonquis en quelque sorte un royaume dans votre royaume? Et si l'on jette les yeux sur le prestige dont il s'environne en tenant les rênes de l'État, si le voit-on passant, avec un orgueil sans frein, son luxe, son faste, sa richesse, le nombre de ses gardes, celui de ses palais, toutes choses qui imposent aux hommes! Et si l'on examine l'effet qu'il produit sur la multitude craintive, ne lui apparaît-il pas ayant tout intimidé, tout subjugué, tout écrasé autour de lui? Chacun se courbe quand il ordonne, toute bouche est muette quand le sienne menace! Sire, la conséquence forcée d'un tel abus de vos faveurs, c'est de ne point s'arrêter en chemin, c'est de résister, si la disgrâce arrive; c'est, dans le cas contraire, de rêver que le ciel le maintiendra dans ce monde plus longtemps que son souverain, et de convoiter, je le répète, l'occupation du trône sous le nom d'une régence!

— Assez! assez! s'écria le malheureux roi épuisé par la violence de ses impressions.... De ce que vous me dites, oui, tout ne m'est que trop prouvé. Ah! l'air manque à ma poitrine, j'étouffe! je sens que je ne respirerai librement que quand tout aura disparu de cet homme dans ma vie, tout jusqu'à son souvenir!.... Oh! hâtons-nous de prendre une décision: il faut que le choix de celui qui doit le remplacer soit fait à l'instant même.

— Sire, dit le comte, nous attendons avec impatience que Votre Majesté se prononce à cet égard.

— Mon cher cousin, faites-moi d'abord connaître votre opinion: quel homme jugez-vous le plus digne d'un tel poste? Vous avez quelque confiance j'ai en vos lumières: parlez donc sans détour.

— Sire, répondit le prince, je ne crois pas rencontrer de contradiction dans votre pensée en vous proposant M. le duc de Bouillon.

— Ah! vraiment non, vous n'en rencontrerez pas; car j'allais vous le nommer moi-même.... Cœur droit, esprit éclairé, bon général: c'est là assurément l'homme qu'il nous faut. Il faut donc lui écrire sur-le-champ, et qu'il vienne sans retard.

— Il serait à désirer, sire, reprit le comte, que ce fût Votre Majesté qui voulût bien lui envoyer deux mots de sa main; cela le déterminerait plus vite, et il viendrait en toute tranquillité d'esprit.

— Je vais lui tracer ces mots lui même, répondit résolument Louis XIII; qui les portera?

— Je me charge, dit la reine en songeant à la bande de l'Ermite, de les lui faire parvenir.

— Et combien faut-il de temps au courrier pour faire le voyage? demanda le roi impatient.

— S'il est vigoureux, ne se fatigant point à cheval, et qu'il ne s'arrête ni jour ni nuit, dit le comte de Soissons, il pourra arriver à Sedan demain dans la soirée et être de retour dans deux jours.

— Que je voudrais que tout cela fût fini! reprit Louis XIII avec une ardeur toujours croissante.

— Sire, dit alors le prince d'un ton grave et triste, il est maintenant une chose sur laquelle il me serait doux d'appeler votre pensée.

— Oh! dites! dites cher cousin; je n'ai rien à vous refuser.

— Il me semble tout naturel, continua le comte de Soissons, que le tyran disparaissant, ceux qui ont souffert de ses persécutions recouvrent la liberté.

— Et c'est ce qui aura lieu........ n'en doutez pas!

— Il est alors inutile, sire, de retracer à votre mémoire les longs jours de souffrance supportés dans l'exil par la reine, votre mère.

— Oh! son exil touche maintenant à son terme!

— Vous savez, sire, que l'hospitalité qu'elle avait trouvée en Angleterre vient de lui manquer tout à coup: son persécuteur éternel a su, par de sourdes manœuvres, forcer le Parlement à la faire sortir du territoire britannique; de sorte que, les autres États de l'Europe lui étant presque tous fermés par les intrigues du même homme, elle est réduite à errer aujourd'hui au hasard, sans asile, sans famille et sans secours!

— Oh! c'est affreux! c'est affreux! soupira le roi profondément ému, mais, Dieu merci! voici le jour de la justice arrivé: la reine ma mère va retrouver le repos et le bonheur à ma cour!

A peine Louis XIII s'était-il exprimé ainsi, qu'une porte s'ouvrit brusquement, et livra passage à une sœur tourière qui se précipita dans la salle, l'air tout effaré.

— Pardon, sire, pardon, si je me permets d'entrer ici, dit elle en fléchissant sur ses jambes, tant la peur semblait avoir brisé ses forces.

— Que se passe-t-il donc? demanda la reine.

— Ah! tout est perdu! reprit la religieuse, M. le cardinal est là!

Chacun regarda la sœur tourière avec stupeur; personne ne répondit, les voix paraissaient éteintes dans toutes les poitrines.

— Oui, il est là, continua la pauvre sœur; il vient fermer notre supérieure à le conduire ici, et il fait cerner les murailles du couvent par les hommes de son escorte.

La première impression du roi avait été la consternation; mais il s'opéra une réaction subite, et même effrayante dans son âme, la réflexion, le sentiment de sa dignité, la témérité de son ministre détesté, allumèrent son sang, et il devint comme ivre de colère.

XI.

UN COUP DE FOUDRE.

Nous quitterons Louis XIII au milieu de cette situation, et nous rejoindrons le cardinal, peu après son entrée dans le couvent des filles de Saint-Joseph, mais au moment où il en approchait avec sa brillante et nombreuse escorte. La rue Saint-Dominique, dans laquelle s'élevaient alors que de rares constructions dispersées de loin en loin, était peu fréquentée; aussi le moindre passant y était-il parfaitement en vue. Les yeux du cardinal furent donc aisément frappés de l'apparition d'un pauvre mendiant qui, débouchant d'une allée déserte de l'ancien Pré-aux-Clercs, s'avança d'une marche lente et pénible vers son carrosse, qu'une distance de cent pas environ séparait encore des murs du couvent. Ce malheureux, grand, maigre, effanqué, appuyé sur une béquille, et ayant une jambe ployée, incapable de mouvement, semblait être un vieux soldat glorieusement mutilé sur le sort sur le champ de bataille; car son visage était traversé d'énormes moustaches de six pouces chacune, et avec front portait un bandeau noir qui cachait sans doute quelque blessure cicatrisée.

C'était pitié de voir l'infortuné traînant douloureusement sa jambe et sa béquille, se déhanchant, se tordant, grimaçant, souffrant, pour tâcher d'accélérer sa marche laborieuse vers le carrosse, et avoir l'honneur de présenter au cardinal un placet qu'il tenait à la main. Richelieu, visiblement touché de compassion à l'aspect de cet humble solliciteur, lui permit de s'approcher si près de sa personne que leurs visages parurent pour ainsi dire se toucher. Il prit ensuite le placet et adressa tout bas et fort rapidement ces mots au mendiant:

— Eh bien! qu'as-tu vu?

— Monseigneur, huit hommes sont entrés dans le couvent.

— Huit!.... et les deux dames sont-elles venues?

— Elles y sont également entrées.

— Bien! dit Richelieu avec un méchant sourire de joie en songeant qu'il pourrait hardiment poursuivre son entreprise, sans crainte de s'être égaré dans ses conjectures.... Es-tu certain, ajouta-t-il, que ces allures n'ont point été remarquées?

— Monseigneur, je me tenais caché derrière

— se monde que votre Éminence voit [illegible] devant vos yeux... [illegible]

— O [illegible] toutes ... qu'il me sied mieux peut-être fort dangereux de te murer, bien que sous ce costume, tu sois devenu méconnaissable. Vraiment, si je n'eusse été dans le secret, j'y aurais été trompé tout le premier.

Un éclair de satisfaction de joie le présomptueux Beaujeu: il allait, tout enorgueilli de la réussite, se redresser de toute sa hauteur, selon sa coutume, et retrousser ses fières moustaches, lorsqu'un coup d'œil sévère du cardinal le rappela à l'humilité de son rôle, et il demeura dans l'attitude contrainte du mendiant infirme et modeste.

— Ne t'éloigne pas de cet endroit, ajouta Richelieu; à mon retour, je puis avoir besoin de toi.

Et le carrosse se remit en route.

Arrivé au couvent, il le fit, comme on l'a vu, cerner par une partie des hommes de son escorte, prévoyant que quelques-uns des membres de la réunion clandestine pourraient bien, en vue de lui échapper, tenter d'escalader les murs de clôture; dans la précaution prise, il descendit de carrosse, s'appuya sur le bras d'un de ses officiers, et entra avec lui dans le couvent. Nous ne peindrons pas l'effroi causé par son apparition aux premières sœurs qui se trouvèrent sur ses pas: l'imagination du lecteur lui en dira plus à cet égard que ne le pourraient faire les expressions les plus vivement colorées. Il ordonna aussitôt qu'on le menât sans délai auprès de la Marie Delpech, la supérieure.

La pauvre religieuse arriva tremblante, épouvantée, incapable de réunir ses idées et de savoir ce qu'elle devait dire ou taire, résoudre ou ne pas résoudre.

— Madame, lui dit-il d'un ton bref, sec, menaçant, il se tient ici, en ce moment, une réunion secrète de quelques hommes auxquels je veux être présenté sur l'heure.

— Monseigneur, répliqua la supérieure, qui perdit totalement la tête, c'est impossible!

— Impossible!.... répéta Richelieu d'une voix sourde, mais foudroyante par son intonation.

Marie Delpech crut qu'elle allait mourir de terreur.

— Monseigneur, reprit-elle, pouvant à peine articuler ses paroles, pardonnez-moi! Ayez pitié de moi!.... Ah! je suis bien malheureuse! Je ne sais comment vous expliquer.... Mais, je le répète, oui, c'est impossible!

— Madame, dit le cardinal d'un accent encore plus terrible, si vous n'obéissez à l'instant même, demain votre communauté n'existera plus.

La supérieure aperçut en ce moment, dans une porte entre-bâillée placée en face d'elle, une sœur tourière qui, ayant tout entendu de la conversation, disparut en lui faisant un signe d'intelligence. Elle comprit que cette sœur allait avertir le roi et la reine. Elle se sentit un peu rassurée.

— Eh bien! vous décidez vous? reprit Richelieu.

— Mais, monseigneur, reprit la religieuse, qui voulait gagner du temps, quel motif peut avoir Votre Éminence d'exiger de moi l'exécution d'un tel ordre?

— Ai-je donc à vous donner les raisons de ma conduite, surtout quand il s'agit de la sûreté de l'Etat? répliqua le cardinal avec hauteur.

— Mais, monseigneur, vous me forcez à trahir mes devoirs.

— Vous ne trahirez vos devoirs qu'en ne m'obéissant pas! Si vous persistez dans votre opiniâtreté, vous allez m'obliger d'ordonner aux officiers qui m'accompagnent de faire des recherches dans votre couvent pour découvrir le lieu de cette assemblée au milieu de laquelle vous refusez de me conduire.

— Monseigneur, puisqu'il en est ainsi, j'obéis.... Que Votre Éminence daigne me suivre.

Le cardinal suivit la supérieure, qui, après lui avoir fait traverser deux ou trois pièces, désigna du doigt une porte, en disant avec une inexplicable émotion:

— Monseigneur, voici la salle où vous voulez être introduit.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 21 janvier.

Le marché monétaire proprement dit est calme et sans variations. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 9 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et de 1 à 1 1/2 ceux de second ordre; de 1 par mois le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales, et 1 1/2 à 2 le bon à No 2. Les billets hypothécaires se font de temps en temps, à 10 à 12 pour cent le No 1 et 12 à 15 le No 2. —Les banques escomptent la plupart des bons billets de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur des garanties satisfaisantes.

L'or a ouvert à 136 à 136 1/4 contre 135 1/8 à New York et a fermé à 136 1/8 à 136 1/4. Les transactions embrassent $5000, $20,000 et $20,000 à 136 1/8, $15,000 à 136 1/8 à 136 1/4, $3500 et $5000 à 136 1/4, $3000 à 136 3/8.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Nous cotons les demi piastres américaines à 131 3/4 à 132 1/4 et les piastres mexicaines à 137 3/4 à 138 1/4.

Il s'est encore fait très peu de chose dans le change étranger. Les ventes de sterling comprennent 1500 livres connaissement No 1 et 1200 livres clear à 147, 800 livres et 1000 livres connaissement à 148, 3000 livres à 148 1/4, 500 livres de banque, à vue, à 148 1/2, 500 livres de banque, à vue, à 148 1/2. 500 livres de banque, à soixante jours, à 102 1/4 en or. On ne nous a pas annoncé de ventes de change sur France. Le sterling peut être coté à 147 à 147 1/2 et 147 3/4 le connaissement No 1 et clear, 148 à 149 1/2 le change de banque: le change sur France à 3 83 3/4 à 3.82 1/2 le premier et — à 3.80 le second.

Le change américain a été calme mais ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte. Les ventes de change de commerce sur $8000, $10,000, $10,000, $10,000, $15,000, $25,000, $20,000, $30,000, $30,000, $40,000 et $50,000, sur New York, à vue, à 3/8 d'escompte, $25,000 et une forte somme à 5/16, $50,000 à 1/2, $15,000, à un jour de vue, au même taux; $10,000, à un jour de vue, à 1; $20,000 à 1 1/4, $20,000, à trente jours, à 1 1/4; $6000, à soixante jours, à 2 3/8, $10,000, à vue, sur Philadelphie, à 1/2, $3500 et $10,000, à vue, sur Boston, au même taux.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

$1000 en obligations 10 pour cent de la ville se sont vendues à 88 1/2, $5,000, $17,000 et $9,000 à 90, $20,000 à 92, $10,000 au board 6 pour cent du trésor de l'Etat à 70 1/4. $20,000 à 70 1/2, $40,000 à 70 3/4, $5000 et $10,000 à 71, $15,000, au board; 8 pour cent du trésor de l'Etat, coupons de juillet, à 86 1/2 cents, $6,600, en bonds, à 70 1/2, et $1,000 en bonds de la ville à 68.

$2,000 en mandats (Wickliffe) de l'Etat ont changé de mains à 89 1/4, $2,000 à 89 3/4, $4,000 de la police métropolitaine à 67 et $1000 à 72. Hier, à une heure avancée $22,000 de ces derniers se sont vendues à 70.

Il y a un demande assez de billets de la ville et une hausse de 3 à 4 pour cent. On a vendu $10,000 à 30 pour cent d'escompte; $50,000 à 31; $4000 et $5000 à 30 1/2; $20,000 à 32; $5000 et $10,000 à 32 1/2; $20,000 à 33; $4000 et $20,000 à 33 1/4. La demande venait des spéculateurs et se faisait, dit-on, en partie pour le compte de capitalistes de New-York.

On a vendu ce soir, au Board des courtiers, 15 actions de la Compagnie du Gaz à $159; $2000 de billets de ville à 31 1/2 d'escompte; $1000 dito à 30 3/4 et $1000 dito à 30 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi, 21 janvier 1869.

COTON—Les ventes aujourd'hui ont embrassé 6500 balles, prises à des prix qui ont montré une hausse de 1/8 c. Nous cotons actuellement l'ordinary à 24 1/4 à 25 c, good ordinary 26 1/4 à 26 3/4 c, le low middling à 27 1/4 à 27 3/4 c, middling 28 à 28 1/4 c et strict middling — à 29 c.

A l'ouverture du marché les taux antérieurs dominaient, mais dès l'arrivée des télégrammes du matin—venus de Liverpool et de New York—les facteurs ont rehaussé leurs prétentions, et jusque vers midi, ils ont pu établir une hausse de 1/4 à 1/2 c, après quoi, la demande s'étant développée, ils ont obtenu des prix encore plus pleins, les chiffres payés ayant montré, dans quelques cas, une amélioration de 3/4 c. Les prix les plus élevés donnés pour le low middling ne l'ont été que pour le coton strictement classé. Quelques autorités ont coté le middling à 28 à 28 1/4 c, mais à la clôture il a été impossible d'acheter de ce grade à un prix au-dessous de 24 1/2 c. L'approvisionnement offert aux prix dominants n'était que modéré.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868—balles		3644
Arrivé dep. notre dern. rap	3156	
" précédemment	526[illegible]	
		5[illegible]73
Expedié aujourd'hui	1791	
précédemment	405137	40[illegible]
Stock en mains, &c		[illegible]

SUCRE ET MELASSE.— Les recettes, aujourd'hui ont compris 1109 boucauts de sucre et 2200 barils de mélasse. La pluie a entravé le mouvement au débarcadère et il ne s'est vendu que quelques petits lots de sucre et de mélasse aux taux antérieurs: sucre inférieur 8 1/2 à 9 1/2 cents, commun 10 1/4 à 10 3/4 c, fair 11 à 12 c, fully fair 12 1/4 à 12 3/4, prime 12 3/4 à 13, choix 13 1/4 à 13 1/2 cents, jaune clarifié 14 à 14 3/4, blanc 15 à 15 1/4 cents la livre. Environ 1000 barils de mélasse se sont vendus à 55 à 58 c pour l'inférieure, 60 à 63 c pour la commune, 65 à 66 c pour la belle, 67 à 69 pour la prime et 71 à 72 pour la choisie.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Alice Dean, de Cincinnati, et Kilgour, de Louisville, sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—La pluie a interrompu le cours des opérations aujourd'hui, et le mouvement ne s'est opéré que sur une petite échelle de placement à $6 le baril de fine à $—à $6 75 pour la superfine, $7 20 à $7 25 pour la double extra et $7 50 à $8 25 pour la triple extra; 100 barils de triple extra, vendus à $7 50 le baril.

MAIS—Les prix du maïs ont haussé à cause de la rareté de l'article, dont 1150 sacs se sont vendus comme suit: 150 et 400 de blanc à 78 c, et 500 à 80 c, le marché ayant clos à 80 c le boisseau.

AVOINE—Calme à 65 c le boisseau; de petits lots de St Louis se vendent à ce prix.

SON—Le son est coté à $1 10 les cent livres. Petites ventes.

FOIN—Le foin ordinaire de la rivière Ohio se vend au commerce $22 et le prime à $24 à $26 le tonneau.

PORC—La demande continue à être active, et les prix de l'article ont une tendance à la hausse. Hier—après-midi, on savait pas vendu, — 250 barils de mess et sont vendus à $31 le baril. Aujourd'hui il s'est vendu 1100 barils, dont 100 à $30 75, 100, 200, 200 et 300 barils à $31. 500 tail à $31 50 le baril.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules sont tenues à 13 c, 15 barriques vendues à 13 3/4 c la livre.

BACON—Les détenteurs sont toujours fermes dans leurs vues et demandent actuellement 14 1/2 c la livre d'épaules, 18 1/4 c pour les côtés, clear ribbed, et 19 c pour les côtés clear. 14 tierçons de jambons cuits au sucre, vendus en lots à 20 1/2 à 20 3/4 c la livre.

SAINDOUX—Le marché en saindoux plus ferme et les détenteurs de l'article en demandent des prix pleins. Des offres de 20 1/2 à la livre faites pour deux lots considérables de saindoux de choix en barillets ont été repoussées et les détenteurs de ce lot demandent 22 c. Le prime et choix en tierçons [illegible]; maintenant tenu à 20 à 20 1/2 c, en barillets 22 1/2 à 23 c. la livre. On peut obtenir à moins le commun et l'ordinaire.

BREAKFAST BACON—Se vend à 17 1/2 à 18 cts la livre.

SEL—Le sel de Liverpool est stable et nous cotons le gros sel au magasin $1 95 à $2, fin $2 05 à $2 10, dans les magasins ou entrepôts 10 c de moins la sac. Le sel des Iles Turques se vend en magasin à 50 à 55 c le boisseau.

CAFE—Le Rio est en bonne demande. Le marché est ferme aux cotes suivantes: prime droite, payé en or—16 1/4 à 17 1/4, good 15 1/2 à 16 1/2 c, fair 14 1/2 à 15 1/4, ordinaire 13 1/2 à 14 1/4 la livre.

FARINE DE MAIS—Le marché est stable à $3 [illegible]

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille,
Vendredi matin, 22 janvier 1869.

Le temps continue à être couvert et pluvieux. Les arrivées n'ont pas été nombreuses vu le mauvais temps que nous éprouvons depuis quelques jours. Des bateaux réguliers qui ne manquent jamais leurs jours de départ ont été forcés d'attendre.

ARRIVÉS—Le John Kilgour, de Louisville, avec des denrées de l'Ouest, y compris des cochons, chevaux et mulets; le B. L. Hoge Hodge No 2, avec 1065 balles coton; le Nina Simmes, du Bayou Sara, avec 176 boucauts de sucre et 313 barils de mélasse; le J. M. Sharp et New Era, tous deux du Bayou Lafourche, avec 436 boucauts de sucre et 633 barils de mélasse.

PARTIS—Le Lotus No 2, Thos. Powell et New Era, pour le Bayou Lafourche; le Cornelia pour la rivière Ouachita, le Mary Davage et Dacotah, Argosy et l'Emporor, pour Pittsburg; le Mestac, pour Louisville et le Bismarck, pour St Louis.

Le fleuve monte à St Louis avec une bonne profondeur d'eau sur tous les points.

L'Ohio baisse.

Les rivières Blanche, Arkansas, Ouachita et Rouge montent graduellement, et sous peu, les tributaires de ce grand fleuve nous apporteront du coton en masse.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE NINA SIMMES, capitaine W. R. Greathouse, commis Jos. Dalferes, partira ce matin, à 10 heures précises, pour Lafourche et tous les ports intermédiaires. Ce bateau a une cabine des plus confortables; la table ne laisse rien à désirer, et les officiers du bord sont aimables et prévenants. —Que peut-on désirer de mieux?

L'IDA, sous le commandement du capitaine Bassett, assisté de notre ami Oliver Canton, a pris la place du A. G. Brown; il part aujourd'hui, à midi précis, pour le bas de la Côte. Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de ces messieurs, car ils sont fort connus par les expéditeurs et les voyageurs. Quant au bateau, il est en parfait état.

LE VERMIFUGE

DU DR. C. McLANE,

Devrait se trouver dans toutes les maisons. Si vous voulez que vos enfants deviennent vigoureux et sains, donnez-leur quelques doses du

VERMIFUGE DE McLANE,

QUI CHASSE LES VERS,

et fortifie le système. C'est un composé végétal qui ne peut faire aucun mal, il ne faut pas craindre de l'administrer à un petit enfant.

N'ACHETEZ QUE LE

VERMIFUGE du Dr. C. McLANE,

PRÉPARÉ PAR FLEMING BROTHERS.

Vous pouvez l'avoir dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de campagne des Etats-Unis.

CHARBON! CHARBON!

CHARBON, CHARBON.

BOYD, WILMOT & Co.

166 rue Poydras 166

Plus de 100,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la côte, en-dessus et au-dessous de la ville, par barge ou chaland, au plus bas prix du marché. Les ordres de ces commerçants de la ville seront l'objet d'une attention spéciale. 5janv—1m

CHARBON. CHARBON.

C. TYLER,

Marchand, en gros et en détail, de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel. Bureau, No 15 de rue Carondelet, approvisionne, aux plus bas prix du marché, les familles, les habitations, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les hôtels, etc. 20 oct—3m

HOTELS — RESTAURANTS.

HOTEL FIJUX,

No 10 Waverley Place, près Broadway, NEW-YORK.

MR. JULES FIJUX a l'honneur d'annoncer à ses amis de la Nouvelle-Orléans qu'il est, comme par le passé, prêt à les recevoir, et leur offre, avec la meilleure table de New York, toutes les accommodations d'un Hôtel de première classe, à des prix très modérés. 17 jan—1m

French Restaurant,

UNION STREET,

ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

Déjeuner 60 cts.,

Diner 75 cts.,

COMPRIS LE VIN—

SALONS AU PREMIER,

CHAMBRES POUR PLANTEURS.

31 déc—1m

Pension des Européens.

Rue Toulouse, No 11, près la Levée.

PRIX DE LA PENSION, $1 PAR SEMAINE.

Dîner, à midi .... 30 cts.
Souper, à 6 1/2 h .... 30 "
Coucher .... 25 "

3 nov—3m ERNEST HAISTRE.

Percepteur des Taxes d'Etat

de la ville de la Nlle-Orléans—Salle No. 31 du Bureau—1er District—Davidson's Court.

LES personnes exerçant une profession ou un métier quelconque, sont prévenues de venir prendre leurs licences de 1869, lesquelles sont dues.

T. C. MAHAN,
Percepteur du Premier District.
1er janv—1m

Dix-septième état annuel

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1868, y compris les risques non expirés de 1867		$310,318 56
Primes sur risques d'incendie	$151,498 27	
Primes sur risques de rivières	118,037 00	
Primes sur risques de mer	38,734 20	
		$310,318 56
En moins—primes remboursées	$1,373 32	
En moins—primes sur risques non expirés de 1868	46,754 00	
		$48,127 32
		$262,092 34
Pertes payées dans la même période.		
Sur risques d'incendie	$54,562 00	
Sur risques de rivières	44,196 00	
Sur risques de mer	18,738 00	
	$116,492 77	
Réassurance	4,065 14	
Taxes	14,986 28	
Intérêts sur scrips, réduction (rebate) en lieu de scrip, dépenses, etc, en moins, escompte et intérêt, profits et pertes, etc	54,694 90	
		$190,460 [illegible]
		$72,632 37
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$14,673.15	
Prêts sur garanties	39,317 00	
		$123,[illegible] 15
Coupons de l'Etat et de la ville dûs	$17,500 00	
Comptes non payés et en voie de recouvrement	60,628 30	
Propriétés foncières		96,416 30
Effets à recevoir pour primes		80,000 00
Actions de banque	$127,135 00	3,391 72
Bonds de la ville de la Nlle-Orléans	347 000 00	
Bonds de l'Etat de la Louisiane	55,000 00	
Bonds de la Compagnie de l'hôtel St-Charles	60,000 00	
Actions de la Compagnie Dry Dock Vallette	5,000 00	
		660,135 00
Scrips d'autres compagnies d'assurance		8,007 00
Actions et bonds suspendus		770,513 30
		$1,149,114 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier A. D. 1869.

A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans.

Les Directeurs, à leur réunion régulière qui a eu lieu aujourd'hui, ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolu, Qu'il soit payé un intérêt de six pour cent sur tous les certificats (non encore payés) de profit de cette compagnie, à partir du 9 février prochain.

Résolu, Qu'il soit déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE CINQ pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1868—scrip pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 mars prochain.

Résolu, Qu'il soit payé aux porteurs, à partir du 9 février prochain, VINGT pour cent de l'émission de scrip de l'année 1858.

ALFRED MOULTON, Président.
WM M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—DIRECTEURS:—

E. E. Converse, A. H. May, J. F. Euthell, J. M. Allen, Robert Hare, Jno. T. Moore, Wm. Chambers, Jno. C. Rogers, A. Moulton, W. M. Perkins.
12 jan—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. Au coin des rues Camp et Canal.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1869.

CONFORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie et au statut de la Législature (No 126) approuvé le 17 mars 1858, avis est donné que les certificats de scrip de dividendes ... [illegible] ... conformément aux termes de la Charte.

Mme Henriette Armant	$10	Veuve J Demestre	$10
[illegible]		[illegible]	

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Assermenté et signé pardevant moi, ce cinquième jour de janvier mil huit cent soixante-neuf.

TH. [illegible], Notaire Public.

7janv—1m 14p.

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 23 JANVIER 1869,

LA BELLE HELENE,

Opéra bouffe en 3 actes, d'Offenbach.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et le spectacle commencera à 7 heures.
Pour les détails voir les programmes.
Le contrôle est ouvert tous les jours, de 8 h. A. M. à 4 h. P. M.

Théâtre St-Charles.

VENDREDI SOIR, 22 JANVIER 1869,

Bénéfice de la brillante et séduisante

LOTTA,

AVANT-DERNIÈRE SOIRÉE DE FIRE-FLY.

FIRE-FLY .... LOTTA.
HARROLD CECIL .... CHAS. POPE.

Lundi, 25 Janvier—LITTLE NELL, pièce dans laquelle BEN DE BAR paraîtra dans le rôle de DICK SWIVELLER.

Le BAL du MARDI-GRAS aura lieu comme de coutume. Les noms du comité seront donnés plus tard. On louera le salon et le restaurant à cette occasion.
21 janv—

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Succès glorieux et flatteur.

LA COMBINAISON COLOSSALE.

LA PLUS FORTE ET MEILLEURE TROUPE EQUESTRE. LE PLUS BEAU CORPS DE GYMNASTES QUI AIT TRAVAILLÉ DANS AUCUN CIRQUE.

Toute les soirs durant cette semaine, et les matinées du mercredi et du samedi.

ROBINSON, l'Ecuyer Champion; CLARENCE, le jeune Adonis; LUCY WATSON la merveille; Mlle DESERO, la Perle, contribueront à l'attrait des représentations.

PFAU, le plus extraordinaire des Gymnastes; entre sur ce théâtre, qui sans conteste, est le plus vaste où il puisse donner une idée de sa force. Il s'élancera en l'air à une plus grande hauteur et s'éloignera des autres plus ... [illegible]

SOUVENEZ-VOUS DES Matinées de ROBINSON et de PFAU. Le mercredi 20 janvier à midi.
19 janv—

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles
(En face de l'Hôtel St-Charles.)

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES. Merveilles humaines.

La merveilleuse Homme Amphibie, la Femme Barbue, la Belle Circassienne, la Reine Lilliputienne, la Violoniste Squelette, l'Artiste au Verre de Bohême.

Une grande Ménagerie.

Une volière contenant des Oiseaux rares, des cages de Serpents, des tribus de Singes, des Curiosités de toutes les parties du Globe.

Trois Machines à Glace, à vapeur.

Et un nombre infini de Reliques curieuses et intéressantes de l'ère anti-diluvienne.

Les portes s'ouvrent de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents.
29 janv—

GRAND BAL

MASQUÉ ET PARÉ, DE SOCIÉTÉ,

—ET—

CONCERT-PROMENADE.

A la Nouvelle Salle des Odd Fellows,

Le VENDREDI SOIR, 29 JANVIER 1869.

Sous la direction des messieurs ci-après désignés et qui étaient ci-devant directeurs des Bals de Société des Jeunes Gens

Theo Taquino, J. H. Degrange, Jas Richette Jr.; Geo. E. Apps, F. A. Brode, W. J. Behan, August Leslie, Aristide Baudier, Gustave Alme; W. S. Wade, E. E. Barnett, George Cenas; Joseph Prados, John G. Gueria, F. O. Peyroux.

Programme du Concert-Promenade,

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN CETTE VILLE,

PAR LA TROUPE FANFARE AVEC INSTRUMENTS EN ARGENT.

CHAS. JAEGER .... Chef.

OUVERTURE DU BAL.

Grande Marche du Prophète .... Meyerbeer.

PREMIÈRE PROMENADE.

Grand Aria d'Anna de Bolen .... Bellini.
Grande Ouverture de Chasse .... Von Suer.

DEUXIÈME PROMENADE.

Grand Aria, Bohemian Girl .... Balfe.
Grande Sérénade .... Schubert.

TROISIÈME PROMENADE.

Grande Promenade Polonaise .... Meyerbeer.

QUATRIÈME PROMENADE.

Grand Aria di Favorite .... Donizetti.
Grand Pot Pourri, Martha .... Flotow.

Les personnes qui désireraient se procurer des billets pourront s'adresser au secrétaire, au bureau dont l'entrée conduit aux chambres des Loges.

Les demandes de billets d'invitation pour les dames doivent être adressées au secrétaire, en désignant leurs noms et résidences.

Le conseil des directeurs s'assemblera tous les mardis et vendredis soirs, à 8 heures, au bureau du secrétaire. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le conseil des directeurs.

Toute personne aura à se démasquer devant le comité nommé à cet effet, avant d'entrer dans la salle.

Les billets de conscripteurs et de dames ne pourront dans aucun cas être transférés.

Aucune invitation de dames, après le dernière séance du conseil des directeurs, laquelle aura lieu jeudi soir, 28 janvier.

Des propositions cachetées pour la location du restaurant, de la buvette, &c, devront être adressées au secrétaire, au bureau du Odd Fellows' Hall.
13 janv—2m

Troisième Bal Annuel

PARÉ ET MASQUÉ

Donné par l'Association des Commis de Dry Goods et du Commerce en général

AU ODD FELLOWS' HALL,

MERCREDI SOIR, 27 JANVIER 1869,

A L'EFFET DE CONSTRUIRE UNE TOMBE.

DIRECTEURS:

S. H. Moody, J. Lovell, P. J. Christian, P. G. Barrière, W. C. Tompkins. — Alexander Hill, B. Pifer, Chas. Leighton, D. Byrne, B. T. Walsh. — M. B. Haggerty, C. H. Slocomb, A. Baldwin, G. Fortune, M. Kern.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS:

A. Lascalle, A. Hardeil, Geo. Whitaker. — J. H. W. Brandt, H. C. Bredewald, E. Strickart. — J. T. Lee, O. A. Kranse, O. S. Babcock.

COMITÉ D'INVITATION:

Jno. C. Patin, Emile Kern. — E. S. Caylat, Chas. Brown. — Felix Rassel, T. McClosky.

COMITÉ DE RÉCEPTION:

John Norris, J. P. Ridley, Chas. Schmidt. — A. Sanson, M. Roley, J. M. Crossy. — A. L. Long, C. O. [illegible], E. A. Louis.

COMMISSAIRES DE LA SALLE:

A. Lascallé, E. F. Perilleau, Daniel Lee. — John H. Ross, P. C. Patin, A. Randall. — Léon Feilman, Amile Kern, A. Newsom.

Prix des Billets: Trois piastres.

On peut obtenir des billets d'invitation de dames, en s'adressant à John C. Patin, 127 rue du Canal; Emile Kern, 120 rue du Cirque; E. S. Caylat, chez J. A. Braselman & Co.; Felix Rassel, Charles Brown, No 135 rue du Canal, T. McClosky, chez D. H. Holmes.

Des propositions cachetées seront reçues pour la location du Restaurant, de la Buvette et du Vestiaire, par A. Lascalle, rue du Cirque No 125, ou par J. H. W. Brandt, 122 rue du Canal, jusqu'au 20 janvier.
10 janv—au 27

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866

MADAME ALABAU,

91 .... RUE CONTI ....

Entre Bourbon et Dauphine.

SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,

Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes, des Dominos du meilleur choix, brodés en lamés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

COSTUMES, DOMINOS, &C

POUR BALS ET SOIRÉES

Mme GROUX,

93 ...... CONTI 93

COSTUMIERE DE L'OPÉRA.

Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODERES.

Mme GROUX,
93, rue de Conti,

premier magasin, en venant par la rue Dauphine. 2 déc—au 15mars

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de parches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

S. J. BERKERY,
Nos 51, 53 et 55 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
(Débarcadère du sucre) Bureau No 53.

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés, pouvant disposer ensemble d'une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années; les profits par moitié. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent leur serait assuré.

Les familles peu aisées qui auraient quelques fonds sont invitées à examiner et transmettre des renseignements... [illegible]

Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'Abeille, No 73 rue de Chartres.

WILLIAM CREEVY,

Armateur et Négociant Commissionnaire.

4 nov—3m RUE CARONDELET. No 32

E. A. TYLER,

115 .... RUE DU CANAL 115,

Fabricant, sur commande,

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE.

Des LUNETTES et des LORGNONS en or, argent, acier et caoutchouc; des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la montre des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

350,000 Cigares.

LE soussigné, vendra, aux plus bas prix du marché, au stock de 350,000 Cigares, mis dans sa fabrique, de meilleure qualité de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du tabac.

F. SUAREZ,
Fabricant de Cigares, No 19, rue Columbus, entre Rampart et St Claude, Troisième District.
24 nov—3m

Banques, Comp. d'Assurances, etc.

Banque des Négociants et Commerçants.

Nlle-Orléans, 20 janvier 1869.

A la dernière assemblée annuelle des actionnaires de cette Banque, pour l'élection des directeurs pour l'année, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

WALTER G. ROBINSON,
ALEXANDER HARRIS,
W. G. VINCENT,
THOS. A. ADAMS,
THOS. LANDGRIDGE,
J. H. LUDWIGSEN,
CHAS. LAFITTE,
[illegible] RICHARDS,
J. W. STONE.

Et à une réunion des Directeurs, M. WALTER G. ROBINSON a été élu Président à l'unanimité.
F. T. SOUGERON, Caissier.

ETAT APPROXIMATIF

—DE—

La Banque de l'Union de la Louisiane.

14 Janvier 1869.

Bons de l'Etat de la Louisiane, 6 pour cent	[illegible]	[illegible]
Bons de l'Etat, Hôpital de Charité, 6 pour cent	[illegible]	[illegible]
Bons de la ville de la Nlle-Orléans consolidés, 6 pour cent	[illegible]	[illegible]
Bonds de Levées du Mississippi, 8 pour cent	[illegible]	[illegible]
Propriétés Foncières, ville et campagne	[illegible]	[illegible]
Vieux papier escompté	[illegible]	[illegible]
Echange en suspens	[illegible]	[illegible]
Billets escomptés, nouveaux	[illegible]	[illegible]
Change	[illegible]	[illegible]
Monnaie courante et or	[illegible]	[illegible]
Passif:		
Circulation	[illegible]	
Dépôts	[illegible]	
Capital		
15,000 Actions à $40		
Surplus		

Compagnie d'Assurance Mound City de la Vie.

(A ST-LOUIS, MISSOURI.)

AGENCE EN LOUISIANE—Au No 3 de la Bolsse Story—AU PREMIER.

Officiers de la succursale de la Louisiane:

Gouv. C. H. MOUTON .... Président,
Juge E. T. MERRICK .... Vice-Président,
B. S. SIMMES .... Secrétaire et Agent.

Médecins examinateurs:

W G AUSTIN, D. M., JOSEPH E. FORWELL, D.M.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans;

Gouv. C. H. MOUTON, Juge E. T. MERRICK, MM. E. H. HATCH, C. CHINA, JAMES JACKSON, OCTAVE VOORHIES, THOMAS FITZWILLIAM, E. A. MORSE et B. S. SIMMES.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie.
19 déc—3m—dim mer ven

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans 26 décembre 1868.

UNE ELECTION de sept Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 1er février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. L. DELERY, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 13 janvier 1869.

AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires de cette Compagnie, une majorité des actions ... [illegible] ... LUNDI prochain, ... courant.

G. W. SQUIRES, Président.
12janv—7

AVIS D'ELECTION.

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Nlle-Orléans, 19 janvier 1869.

A UNE Assemblée des actionnaires de cette Compagnie, tenue à leur bureau le 18 courant, une majorité du fonds capital n'ayant pas été représentée, conformément à la charte, avis est par le présent donné qu'il sera procédé à une nouvelle élection, au dit bureau, le 29 courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., de neuf Directeurs de cette Compagnie devant servir pendant un an du 31 février prochain à cette élection, les actionnaires ... [illegible]

J. L. GUBERNATOR,
G. H. ANDRÉE,
F. La VASSEUR,
Commissaires d'élection.
19 janv—jusq 29

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 26 décembre 1868.

UNE ELECTION de sept Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 1er février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. L. DELERY, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1869.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de ... pour cent qui sera payé à partir du 1er février prochain.

GEO. A. FREERET, Caissier.
16 janv au Mar

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1869.

LUNDI, 11 du courant, à une élection par les actionnaires, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs de cette institution pour l'année courante:

E. H. REYNES,
JOHN WILLIAMS,
ALFRED KEARNEY,
GEORGE O. GARNES,
CHARLES E. STATSAGE.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. H. REYNES a été réélu Président à l'unanimité.

J. DIX, Caissier.
13 janv—1m

BANQUE DES ARTISANS (Mechanics' and Traders'.)

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1869.

A une assemblée régulière de la Direction, qui a eu lieu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende semi-annuel de QUATRE pour cent, payable aux actionnaires LUNDI, 18 janvier 1869.

P. T. SOUGERON, Caissier provisoire.
6 janv—1m

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1869.

LE 4 de ce mois dernier, à une élection, par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

Geo. Jonas, J. H. Stauffer, J. W. Babcock, J. C. Morris, J. M. Allen, David McCord, J. J. Hart.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, Geo. Jonas a été réélu Président à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE, Caissier.
5janv—1m

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1868.

A une assemblée des Directeurs de cette Banque, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende de ... pour cent, provenant des profits réalisés depuis le 15 janvier 1868, et qui sera payé aux actionnaires ... à partir du 12 janvier 1869.

N. AUGUSTIN, Caissier.
1er janv—1m

Banque du Canal de la Nlle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent qui sera payé aux actionnaires le premier LUNDI de janvier prochain.

CH. JUMONVILLE, Caissier.
28 déc—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican, de la Nlle-Orléans, Bureau, No 26 rue de Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas.

CHS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs:

CHS ROMAN, THS BAILLY BLANCHARD, D FATJO, ARTHUR FORSTALL, E GIQUEL, SAM M TODD, F A PETERSON, LS DREVEMBERG, W A SHROPSHIRE, S N MOODY, GABRIEL PASCAL.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican.

Nlle-Orléans, le 11 janvier 1869.

A l'élection annuelle tenue le 14 décembre 1868, pour 11 Directeurs qui doivent servir pour l'année courante, les personnes dont les noms suivent, ont été dûment élues:

CHAS. ROMAN, TH. BAILLY BLANCHARD, DOMINGO FATJO, ARTHUR FORSTALL, E. GIQUEL, SAM. M. TODD, F. A. PETERSON, LOUIS DREVEMBERG, W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY, GABRIEL PASCAL.

Et, à une séance de la Direction tenue ce jour, M. CHARLES ROMAN a été réélu Président à l'unanimité.

M. A. TARLETON, Secrétaire.
12 janv—6

Compagnie ATLAS d'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST. LOUIS, Mo.

Agence dans l'Etat de la Louisiane, au coin des rues Camp et Commune, Nlle-Orléans.

JOHN E. PURVIS .... Agent-général,
E. BEAUMONT Jr. .... Secrétaire,
R. J. BYRD .... Agent.

Médecins-Examinateurs:

Les Docteurs L. T. Pim et Jos T. Scott.

La Compagnie Atlas d'Assurance mutuelle de la Vie émet des polices pour le monde entier. Aux termes de ces polices, les assurés peuvent voyager sur terre et sur mer, dans le monde entier, sans aucun obstacle, sans qu'ils aient besoin de permis, et peuvent faire tous les métiers, excepter toutes les professions quelconques.
16janv—1m.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de trois Directeurs de cette Institution pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 1er février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

H. L. PEIRE, Caissier.
22déc—au1ofév

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 19 décembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une élection des actionnaires aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 1er février 1869, à midi.

G. W. SQUIRES, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 29 décembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 2e section de la charte de la Compagnie, une élection par les actionnaires aura lieu ... [illegible] ... MERCREDI, 20 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

G. W. SQUIRES, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer le dixième pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il connaît en même temps au public que les livres de souscription de cette Compagnie sont ouverts au bureau de Droques en gros de Manbell & Bapal, No 48 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi.

JOHN PAUL BAKER, Agent.

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES

—ET—

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et du Pétonger.

Rue Tchoupitoulas, No 42.

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine, de Bouilloires, de Seighetires, Lavabos, Pompes, Pompe-Ale, Tuyaux en plomb. Robinets en cuivre et en plomb. No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, ... Cotterell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, de réparer et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations.
26 oct—1

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane ou à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC.
GAUTIER FRERES, "
GOLDENBURG, "
[illegible] DUTTON, "
ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
BARRONER FRERES, COGNAC.
O. LANTER, "

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Genest, "Lion's Brand", F. F. Eyquem, Ch. Trenton, Larrou de Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes, J. ... Clerc & Cie, le CÉLÈBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal", Vin Impérial et Royal Hunter de Mme Desbordes et Fils, Alderman Lacroix, Silkry Rymon et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Saucissons, Vinaigres et Liqueurs conservés, Sardines, Câpres, et Pâtés Truffés de Gorres Jan et Fils, Brocoline, A. Dubois, Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Prunes, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

Banques, Comp. d'Assurances, etc.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868		
Sur les risques d'incendie	$331,791 35	
Sur les risques de mer	43,215 94	
Sur les risques des rivières	36,297 61	
Total des primes		$411,307 61
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1868	$115,120	
Primes remboursées	7,561 42	
		122,[illegible] 42
Montant net des primes		$28[illegible]
Pertes: Sur les risques d'incendie	$63,364 33	
Sur les risques de mer	54,312 29	
Sur les risques des rivières	3,679 81	
	$121,356 42	
Taxes	13,000 67	
Ré-assurances	5,811 84	
Dépenses, moins le compte d'intérêt	11,150 37	
Intérêts sur scrips non encore payés	27,850	
		[illegible],175 30
Bénéfice		[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir pour primes	$7,487 76	
Billets garantis et billets hypothécaires	228,341 66	
Du pour primes en voie de recouvrement	42,065 37	
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bonds de la ville	180,000 94	
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance	34,000 25	
Propriétés foncières	70,662 77	
En caisse	60,006 16	
	683,664 81	
Moins Dépréciation des susdites valeurs	36,044 46	
Montant net de l'actif disponible		647,619 35
Moins Intérêts de scrips non réclamés	$5,311 50	
Intérêts payables sur scrips non encore payés	27,850	
	33,160 36	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi ce 18 janvier 1869.

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de ... pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du ... Il a été résolu en outre de payer aux porteurs, lundi de mars 1869, ... pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés.

—DIRECTEURS—

George Urquhart, Chs. Ladite; A. Rochereau, M. Peyre; G. W. Sabcock, W. T. Williams; T. B. Bernhard, Aug. Reichard; Wm. Story, E. Miltenberger; J. A. White. J. Tuyes.
19 janv— 18 janvier 1869.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, Nlle-Orléans, 19 janvier 1869.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$128,976 66	
Sur les risques de mer	87,144 71	
Sur les risques de rivières	62,473 27	
	$[illegible]	
A ajouter—Risques non déterminés pour 1867	$40,413	
		$[illegible]
A déduire—Risques non déterminés pour 1868	$30,264	
Primes remboursées	2,429 17	
		$32,[illegible] 17
Gains nets sur les primes de 1868		[illegible]
Pertes payées durant la même période, savoir:		
Incendie	$[illegible]	
Sur les risques de mer	15,228 34	
Sur les risques de rivières	37,282 64	
Dépenses, Taxes, Re-comptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, intérêts sur Scrips, et profit et pertes, moins l'escompte et l'intérêt	38,[illegible] 51	
Profits Nets		$[illegible]
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Bons consolidés et de retirement de la ville (au plus bas cours de la place)		$[illegible]
Bons de l'Etat, etc.		15,[illegible]
Stocks de Banques et du Gaz, etc.		45,[illegible]
Emprunts engagés		28,013 27
Emprunts sur hypothèques		5,[illegible]
Billets à percevoir		7,[illegible]
Primes en cours de perception		34,785 51
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance		10,331 97
Coupons des Bonds d'Etat et de Railroads non collectés		19,[illegible]
Billets sans cours		4,[illegible]
Montant en mains		104,842 27
Total de l'Actif		$[illegible] 40

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.

A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dus; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance du Scrip de l'année 1858, à partir du deuxième lundi de février 1869. Et il a été déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis à dater du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
J. G. GAINES, Vice-président.

—Directeurs—

JOHN G. GAINES, E. J. HART; HENRY RENSHAW, J. C. RICKS; H. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER; R. SLOCOB, J. S. BRES; J. C. SARELLI, I. M. MARKS; HUGH WILSON, THOS. SLOO.
19 janv—1m—1m[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pélican,

PREMIER TABLEAU ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs soumettent le tableau suivant des affaires de la Compagnie, pour l'année expirant le 31 décembre 1868:

Primes d'Incendies pendant l'année	$87,961 35	
" Maritimes "	27,470 94	
" de Rivières "	24,776 67	
	$90,[illegible]	
En moins—Primes non expirées	13,541 34	
Total net des primes		$77,[illegible]
Pertes payées pendant l'année:		
Pertes d'incendies	$9,200 62	
Maritimes	8,445 26	
de Rivières	4,413 15	22,107 64
Ré-assurance		3,450 31
Taxes		1,332 40
Dépenses générales, intérêts, retour de primes, profits et pertes		20,454 81
Profits nets		[illegible]
La Compagnie a l'actif suivant:		
Montant en caisse	20,591 62	
Primes en voie de perception	14,577 21	
Prêt sur collatéraux	500	
Billets pour souscription	114,[illegible] 42	[illegible],417 33

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

M. A. TARLETON, Secrétaire. CHS. ROMAN, Président.

Signé et assermenté pardevant moi, le 9 janvier 1869.

(Signé) F. GEO. OUVELLIER, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende par scrip de Trente pour cent, sur les primes participant aux bénéfices, pour l'année expirant le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis le 1er mars prochain.

(Signé) CHS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.
9 janv—6f

GRAND RABAIS DE 25 p. 100.

C. BOUYER, EN LIQUIDATION,

130 Rue Chartres Chartres et Toulouse 130

VIANDES de recevoir un splendide assortiment d'ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE, HORLOGERIE en or et en argent.

LUNETTES, PINCE-NEZ en or, argent, écaille et acier.

COUVERT ALFÉNIDE.
Pose les verres de lunettes. 22déc—1m

VENTES JUDICIAIRES

CASTILLO & HARISSE vs J. M. ANGUERA.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 14,9[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, ... 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]

Aussi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de ... Bonfouquela, ci-devant notaire public en cette ville en date du 1 de janvier 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 janv—28,31—6,17,23

THOS M. WELLS vs H. A. GALLUP.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 17,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux février 1869, à 12 heures et demie A. M., à mon entrepôt No 71 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de livres, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20 janv—22 26 29 31—2 fév

JOSEPH J. MARION vs JAMES W. RUTHERFORD.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 21,7[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, ... janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22 janv—22,31—8,17,27

JAMES GRAHAM vs succession de NICHOLAS MARKEY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible] [illegible]

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, ... [illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 janv—14,22,29—fév

L. F. GENERES, subrogé tuteur de mineure vs la dame A. Tamburg et son époux.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,[illegible] ... [illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16janv—19,22,26,29,30

ALFRED MARCHAND vs VAL. STLERAN.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1[illegible] ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 janv—5,14,22,29—fév 4

La Dame REINE S. WELHAM vs MOORE & FILS.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,445—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt sept de janvier 1869, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux occupés par Messieurs Chas E. Wynne & Co., No 166 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Trois machines à papier, etc, et un grand lot de machines, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
16janv—16,19,22,24,27

R. S. BARROW (C. BELCHER subrogé) vs. MARGUERITE REDON.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,771—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI six de février 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Six terrains contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Piété, Désirée, des Bons-Enfants et d'Amour, ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 janv.—6, 14, 22, 30, fév 4.

La Compagnie dite VOLUNTEER FIRE ENGINE Co. No 1 vs AUGUSTE FOX.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 607—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai le SAMEDI, six de février 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Conditions—Moitié du prix payable comptant, et la balance à six mois de crédit ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 janv—15,30—fév

Magasin de Broderie.

99 .... RUE BOURBON .... 99.

MMES MAITRE et MONTARDIER, désireuses de ... en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fondre leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. ... BRODERIE à MERCERIE et aux NOUVEAUTÉS. 1nov—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Pour le compte de propriétaires absents.

GRANDE VENTE DE

Propriétés de choix et améliorées,

SITUÉES EN VILLE

—Comprenant—

Entrepôts, Magasins et Maisons en briques.

Vente à l'encan, sans réserve à de longs termes et à des conditions avantageuses.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI 30 (trente) janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible]

—Premier District—

[illegible]

VENTE DE SUCCESSION.

Propriétés de prix à de longs termes

Terrains de Bâtisse, Maisons et Emplacements de commerce, dans le Deuxième et le Quatrième Districts.

Succession de Catharine Klein

Veuve de feu Jacob Meyer et femme décédée d'Adam Pioth.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,403.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs—... [illegible]

MICHAEL HAUCH vs JOHN T. PLATTSMIER.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 694—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, neuf de ... 1869, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 janv—8,11,[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR ALFRED BOULIGNY.

Vente positive et sans réserve

— D'UNE —

Belle Résidence, rue St Louis, entre Dauphine et Bourbon, — Un beau Terrain amélioré, rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau, No 54, Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan SAMEDI, 23 janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane— [illegible]

Possession le 15 février 1869. 21janv—S[illegible]

SUCCESSION

—DE—

MAGIN BERNADAS.

F. L. CUSACH, Agent, &c.

—vs—

LOUISE MONTE et al. pour un partage.

Par ALFRED BOULIGNY, Encanteur, Bureau, No 54, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI, le 23 janvier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane ... [illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance ... [illegible]

PAR S. ROGER & CO.

Bottes et Souliers, Linge fait.

Chapeaux et Marchandises sèches.

PAR S. ROGER & Co. ... [illegible]

Conditions à la vente. 21 janv

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Sans réserve.

100 caisses bottes, Souliers et brodequins.

—Aussi—

100 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

—Aussi—

10 caisses vêtements fabriqués à New-York.

PAR GABRIEL LEAUMONT ... [illegible]

Conditions—Comptant. 21janv

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

30 barils Marrons français.

Du débarquement de la goëlette A. HEATON, du Havre.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur—VENDREDI, 22 janvier 1869, à 11 heures A. M., sera vendu à l'encan, au No 27 rue Vieille Levée— 30 barils MARRONS.

Du débarquement de la goëlette A. Heaton, arrivé du Havre.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 21janv

Vente par Catalogue.

De Vins, Eaux-de-vie, Sardines, Bouchons, Fruits à l'eau-de-vie, &c. par ordre des expéditeurs, pour clore d'anciennes consignations.

PAR EUGENE TOURNE—MARDI, 26 janvier 1869, à 10 heures et demie A. M., sera vendu, au magasin des importateurs MM Vor. MAIGNAN & F. LABORDE Nos 23 & 25 rue Bienville, ... [illegible]

—Pâtes d'Italie.—

Du débarquement du brick Amélie, venu de Gênes, —Pour compte de qui il appartiendra—

PAR EUGENE TOURNE, encanteur—VENDREDI, 22 janvier 1869, à 11 heures A. M. sera vendu à l'encan, au No 27 rue Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra— [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21janv

PAR DUCHIRON & NEUBURGER

Successeurs de GEO. H. PINCKARD—No 19,390. Deuxième Cour de District—Paroisse d'Orléans.

PAR DUCHIRON & NEUBURGER—A. Duchiron, encanteur—Bureau No 176 de la rue Gravier—MERCREDI 27 janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue ... [illegible]

Cent vingt actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans.

Quarante actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
16 janv—16,19 22,24,27

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur — Bureau, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—

Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux à dessus en marbre, lavabos, sofas, chaises à ressorts, tables de milieu à dessus de marbre, étagères à dessus en marbre, buffets, tables à allonges, chaises à siège en rotin et en bois, porte-chapeaux, coffre-forts doubles et simples, nattes, tapis, tableaux, etc.

Pianos droits et carrés, meubles de bureaux.

Egalement: Une grande facture de lits cottage en noyer et en peuplier, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 31 déc—

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier—

Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS à 11 heures précises, aux écuries de Dr. Jos. Elliott, au coin des rues Gravier et Baronne—

Chevaux appareillés, chevaux de trait et chevaux de selle.

Mulets d'habitations et de ville.

Buggies, wagons et harnais.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B.—Entrée gratis. 31 déc—

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI le 23 janvier, à 10 heures et demie, aux écuries de F. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 15 déc—

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 23 janvier, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 57 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à sièges à ressorts, tables à dessus de marbre, etc. Tapis, tableaux, glaces, ... batterie de cuisine, etc. ... contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à sièges à bois et rotin. mars—

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, JANVIER 1869.

A — Artigues, Jean-Marie, menuisier

B — Barraqué Pierre; Bareth Jean Baptiste; Brassaard, Petitou & Cie; Bagon Jean Marie; Blocs Ch B & Cie; Bleuriere Pierre

C — Carreau Jean-Marie; Chaperousse Antoine, Mme Vve. née Elise Brillard; Cavret, Mme Vve née Rosa Amelie; Coulon Jacques; Casse Bernard; Cabit Emile

D — De Martigny Achille

E — Ever Charles; Enderie Charles-Eugène-Joseph

F — Flessiere Philippe; Fichter François; Fromhet de Cirée

G — Gusie Hubert; Genre, Fils, Fortuné et Aglie de la paroisse St-Jacques Lne.; Guises Jacques; Georges Adam

H — Honold Christian

K — Kneilling docteur

L — Lerville Désiré; Ludeman Nicolas; Latrage, ou Latrage, Alphonse; Loublère Nicolas; Laurent, Mme Vve, née Bolsi; Latourbour P A; Libermann, originaire de Nancy, France

M — Masson Jean; Maestrau Philippe; Mathon François-Zacharie

N — North Helena, Mme

P — Pierson Victor, artiste et agronome; Pellegrin Joseph

Q — Quesneville Pierre-Honoré

R — Rancourd Emile; Reitinger George

S — Sicard N Mme; Simonin Jean; Sollier Joseph-Clément

V — Vandenburgh C W; Viennot Jean-Baptiste; Vete Clément

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN MARKS & CO. Alex Levy, encanteur—Bureau, No 35 de la rue de Chartres—VENDREDI, 22 janvier, à 10 heures du matin. Il sera vendu— [illegible]

Conditions à la vente. 22 janv

GRANDE VENTE SANS RESERVE PAR catalogue et à crédit, de tout le stock de marchandises importées, de MULLER & PIAGET, à leur magasin, No 25 de la rue de Chartres, au premier—Un bel assortiment de marchandises importées, Bonneterie, &c.

PAR HOFFMAN MARKS & CO—Alex Levy, encanteur—LUNDI, 25 du courant à 10 heures du matin, au magasin de MM Muller & Piaget, No 35 de la rue de Chartres, au premier, il sera vendu par ordre de liquidation—Tout le stock d'articles de choix importés, comprenant: [illegible]

PAR VINCENT & CO.

Grande vente, sans réserve, de Chapeaux feutre et laine, français et américains, pour hommes jeunes garçons et enfants — Parapluies, Ombrelles et acier; Lingerie de messieurs et articles divers.

PAR VINCENT & CO—O. Vincent, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 23 janvier, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres— [illegible]

PAR H. SCOTT,

VENTE SANS RESERVE de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bonneterie, Chapeaux, etc. — A l'encan.

PAR H. SCOTT, H. Marks encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 22 janvier, à 9 1/2 heures dans son salon d'encan, No 40 de la rue de Chartres— [illegible]

—Egalement—

Un assortiment d'habillements de saison.

—Egalement—

Chapeaux Brush, castor et Nutria pour hommes et jeunes garçons.

Conditions à la vente. 22 janv

PAR LOUIS STEEN & BROS

VENTE SPECIALE.

500 caisses bottes, souliers et brodequins,

Reçus par les derniers steamers, directement des manufactures, fabriqués pour ce marché,

— COMPRENANT —

Un des stocks les plus grands et les mieux assortis qui aient jamais été offerts à la Nouvelle-Orléans.

PAR LOUIS STEEN & BROS M Steen, encanteur—VENDREDI 22 janvier, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, No 41 de la rue des Magasins et 18 de la rue Gravier, il sera vendu sans aucune limite ni réserve quelconque— 500 caisses bottes, souliers et brodequins de toutes qualités.

Conditions— [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

23 Terrains dans le Troisième District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 26 rue Royale—SAMEDI 23 janvier, il sera vendu à la Bourse St-Charles ... [illegible]

PAR E. F. MEUNIER.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur—Bureau No. 32 rue de la Douane—Il sera vendu à l'encan, SAMEDI ... [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR G. de FERIET, encanteur—Bureau No. 5 rue Bienville—SAMEDI, le 23 janvier 1869 à 11 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, No 91 rue Bourgogne, entre celles de St Louis et Conti,

Un lot de meubles, composé de lits, armoires, chaises, glaces etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 20 janv—6f

PAR S. GUINAULT

Succession de Peter A. Tonglet—No 32,137

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 23 janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane ... [illegible]

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 36 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 1er mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le retrait des billets seront ... [illegible]

J. R. MORRIMER, Caissier.
29juillet—1an—[illegible]